



12 juillet 2019

(19-4629)

Page: 1/1

**THAÏLANDE – MESURES DOUANIÈRES ET FISCALES VISANT
LES CIGARETTES EN PROVENANCE DES PHILIPPINES**

**DEUXIÈME RECOURS DES PHILIPPINES À L'ARTICLE 21:5 DU MÉMORANDUM
D'ACCORD SUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS**

COMMUNICATION DU GROUPE SPÉCIAL

La communication ci-après, datée du 12 juillet 2019 et adressée au Président de l'Organe de règlement des différends (ORD), est distribuée conformément à l'article 21:5 du Mémorandum d'accord sur le règlement des différends (Mémorandum d'accord).

Dans une communication datée du 30 novembre 2018 (WT/DS371/26), le Groupe spécial a informé l'Organe de règlement des différends qu'il comptait remettre son rapport final aux parties en avril 2019, sur la base du calendrier adopté après consultation des parties. Le Groupe spécial a remis son rapport final aux parties le 23 avril 2019. La mise en distribution publique du rapport était initialement prévue pour le 29 mai 2019. À la suite d'une demande présentée par les Philippines, le Groupe spécial est convenu de reporter la distribution du rapport au 12 juillet 2019.

Je vous saurais gré de bien vouloir distribuer la présente lettre aux membres de l'ORD.
